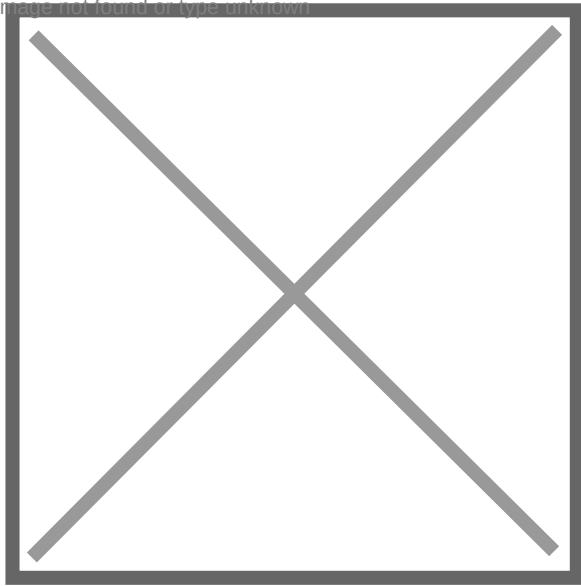


Image not found or type unknown



Est ce qu'orange à le droit?

Par **clik83**, le **03/10/2011 à 18:54**

bonjour

je viens vers vous car je traverse un petit problème de "principe".

Au mois de juillet 2011 j'ai envoyé à reparer un mobile (orange) au "sva" sous garantie.

lors de la recuperation de mon mobile ils m'accuse d'avoir abimé la coque du telephone et me facture la modeste somme de 125.58.motif de la facure "coque abimé"Après plusieurs tentative envers orange ou j'essai deseperement de leur faire comprendre que lors de mon envoi du telephone il etait en parfait etat, ils ne veulent rien savoir et m'ont facturer (en prelevement automatique) cette somme.

Ils ne m'ont jamais proposez de devis ou de me demander si j'étais d'accord pour la reparation.

comment puis-je faire???

merci de votre reponse.

Par **clik83**, le **03/10/2011 à 20:03**

up

Par **clik83**, le **04/10/2011 à 19:24**

hooo!!!personne ne veut me repondre????